

**LATER'S
FOLPET FONGICIDE POUR ROSES ET JARDINS**

POUDRE MOUILLABLE

| Pour usage sur les Roses et Fleurs, Légumes et Fruits
pour la répression d'un bon nombre de maladies fongiques sur certaines cultures.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 15798 LOI P.A.

GARANTIE : folpet 50 %

Cause une irritation des yeux.
Peut être nocif s'il est avalé ou inhalé.

AVERTISSEMENT : Il faut suivre attentivement le mode d'emploi et les précautions.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

80 g

Sure-Gro IP Inc.,
P.O. Box 21001,
Brantford, ON N3R 7W9
1-800-268-2806

Folpet Fongicide pour Roses et Jardin de Later

Employer uniquement sur les cultures qui sont stipulées sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI : Folpet Fongicide pour Roses et Jardins de Later est une poudre mouillable. Lorsque mélangé avec de l'eau il peut être appliqué jusqu'à un jour avant la récolte sur des fruits et légumes, sauf le céleri. Il est aussi très efficace pour la suppression de la moisissure sur les fleurs et les plantes ornementales.

1 cuillerée à table rase = 7 g

COMMENT L'UTILISER : Mélanger 7 g de **Folpet de Later** avec 10 L d'eau pour obtenir une solution à pulvériser et appliquer jusqu'à un jour avant la récolte à moins qu'il soit indiqué autrement. (1 cuillerée à table / 2 litres d'eau)

ASTERS, ŒILLETS, CHRYSANTHÈMES, IRIS, SOUCI, ROSES, MUFLIERS: Pour supprimer les Taches de la feuille et le Blanc appliquer légèrement sur les deux surfaces de la feuille à une semaine d'intervalle. Dans le cas d'infestation sévère, appliquer deux fois par semaine.

Pour supprimer la Rouille des boutures de l'**AZALÉE**, les tremper dans la solution pour 15-30 minutes avant de les planter.

POMMES : Pour supprimer les Taches d'Alternaria, la Pourriture noire et la Tavelure, appliquer chaque 7-10 jour ou au besoin. Pour éviter les dégâts pour les cultures à l'ouest du Canada, ne pas utiliser du début de la floraison jusqu'à Juillet. Ne pas appliquer un jour avant la récolte. Dans l'est du Canada, les traitements au cours de la période critique (juste avant la floraison jusqu'à 30 jours après la tombée des pétales) peuvent causer la rouille aux variétés sensibles, telles que Golden Delicious, Red Delicious et Stayman Winesap.

CÉLERI : Pour supprimer la Cloque appliquer après que les plantes soient enracinées dans la terre. Répéter à 7 jours d'intervalle. Ne pas appliquer dans les 7 jours avant la récolte.

CONCOMBRES, CITROUILLES, COURGES, PASTÈQUES : Pour supprimer l'Anthracnose et le Blanc faire une première application lorsque les premières feuilles apparaissent. Répéter à 7 jours d'intervalle jusqu'à la récolte. Ne pas appliquer un jour avant la récolte.

RAISINS : Pour supprimer la Pourriture noire et le Blanc appliquer juste avant et après la floraison et répéter à 2-3 semaines d'intervalle ou au besoin. Pour la branche moribonde, appliquer lorsque les nouvelles pousses sont de 2,5 – 5 cm de long et répéter lorsqu'elles atteignent 10-15 cm de long. Ne pas appliquer un jour avant la récolte..

TOMATOES : Pour supprimer l'Anthracnose mélanger 14 g de **Folpet de Later** dans 10 L d'eau et commencer l'application durant la première floraison et répéter chaque

semaine jusqu'à la récolte (1 cuillerée à table / 1 litre d'eau). Ne pas appliquer un jour avant la récolte.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'inhaler la poudre ou le nuage de la pulvérisation. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas contaminer le fourrage ni la nourriture pour les humains. Laver soigneusement les mains après l'usage et avant de manger, de boire ou de fumer. Peut causer une irritation ou sensibilisation de la peau; éviter tout contact répété du produit avec la peau. Laver tous les vêtements contaminés avec le savon et l'eau chaude avant l'utilisation. Garder loin de la chaleur, du feu et des étincelles.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Ne pas contaminer les étangs, les lacs ou les ruisseaux.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE : Garder le produit dans son contenant original et dans un endroit frais et sec loin des aliments.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant avant de le jeter avec les ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à *Loi sur les produits antiparasitaires*.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.